



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 19 DECEMBRE 2018 à 20 h 30

ORDRE DU JOUR

➤ **Intercommunalités**

- Convention de mise à disposition des services de la commune de SEYSSES au bénéfice du Muretain Agglo pour l'exercice de la compétence « voirie »
- Adhésion de la commune de SEYSSES au service commun « service à table »
- Modalités de transfert de personnel et de restitution patrimoniales et financières aux communes de SEYSSES, FROUZINS, ROQUES et LAMASQUERE suite à la restitution de la compétence supplémentaire « école de musique » par Le Muretain Agglo
- Création d'un service unifié suite à la restitution de la compétence supplémentaire « école de musique » et mise à disposition des locaux par Le Muretain Agglo
- Approbation de la convention d'entente relative à la fourniture et livraison de carburants pour le remplissage des cuves des centres techniques municipaux et intercommunaux

➤ **Administration générale de la collectivité**

- Remplacement d'un membre suppléant au Comité technique

➤ **Urbanisme – Patrimoine**

- Rétrocession des voies et espaces communs Les jardins de Rabi et classement dans le domaine public

➤ **Finances**

- Indemnité de conseil allouée au receveur municipal
- Révision libre de l'attribution de compensation 2018

➤ **Ressources Humaines**

- Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanent pour faire face à un besoin lié à accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- Création d'un poste suite à avancement de grade

➤ **Décisions**